



LE JOURNAL

INFORMATIONS MUNICIPALES EBERSHEIM



IMPRIME PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Mairie d'Ebersheim - 1, Place de la Mairie - 67600 Ebersheim

Tél. : 03 88 85 72 11 - Fax : 03 88 85 79 00 - E-mail : mairie@ebersheim.fr



EDITO

Sommaire :

DOSSIER : Finances	3
Travaux de l'école	8
Echos des écoles	10
Les associations	12
Etat-Civil	17
Agenda	19

Directeur de publication :
Michel WIRA

Coordination de la rédaction :
Stéphanie FREY

Mise en page :
Julie FISCHBACH

Impression :
Mairie d'Ebersheim

Antoine de St Exupéry a dit :

"L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre."

C'est dans cet esprit que nous avons préparé nos budgets annuels depuis le début de la mandature.

Nous avons ainsi tout d'abord réduit nos investissements afin de constituer un fonds de roulement.

Nous avons également réduit l'endettement financier de la commune à moins de 100 € par habitant.

L'objectif de ces mesures était de permettre la réalisation du projet de rénovation/extension de notre école élémentaire avec le regroupement des classes sur un même site sans augmentation significative des impôts locaux.

Ce projet d'importance sort maintenant de terre et nous espérons qu'il puisse être réalisé sans embûche ou avenant mais il faudra encore un peu de patience avant l'utilisation de cette école par nos enfants.

Nous prévoyons par ailleurs d'installer un parking sur un terrain situé près de l'Eglise, l'objectif étant de faciliter le stationnement aux abords de l'école et de l'église. ce projet reste cependant soumis à l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France.

Bonne lecture

Jean-Claude SCHLATTER
Adjoint aux Finances

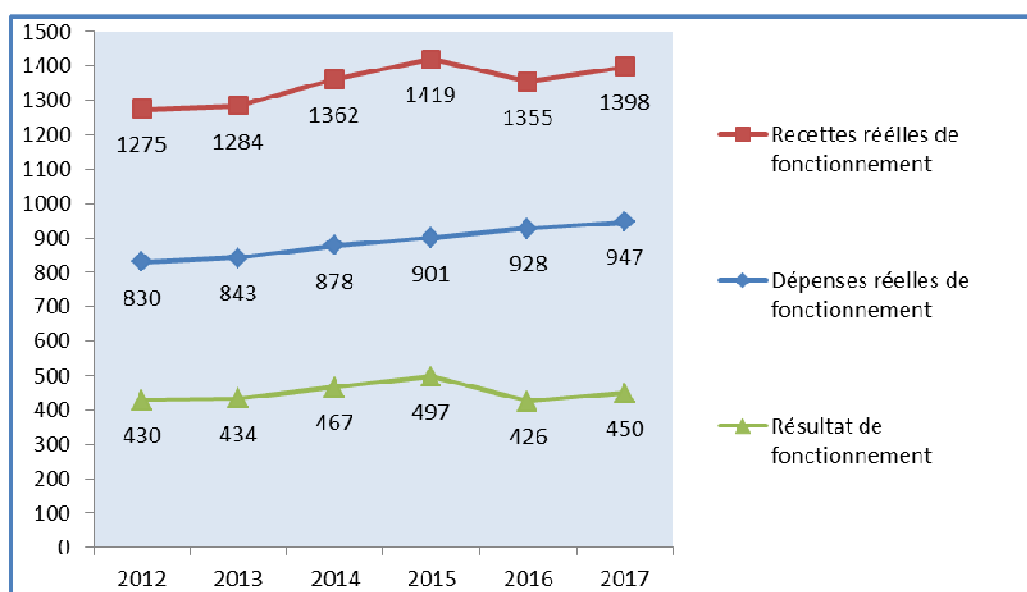
COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif retrace annuellement les opérations budgétaires qui ont été exécutées.
Ci-après quelques ratios comparés à la moyenne des communes de 2000 à 3500 habitants

Ratios financiers par habitant	Situation d'Ebersheim	Moyenne départementale	Moyenne nationale
Recettes de fonctionnement	534 €	770 €	1 203 €
Dépenses de fonctionnement	339 €	586 €	998 €
Capacité d'autofinancement ou Epargne brute	196 €	190 €	224 €
Investissement – dépenses d'équipements	152 €	476 €	397 €
Encours de la dette	98 €	652 €	869€
Annuités des dettes bancaires	24 €	89 €	126 €
Epargne nette	176 €	116 €	123 €

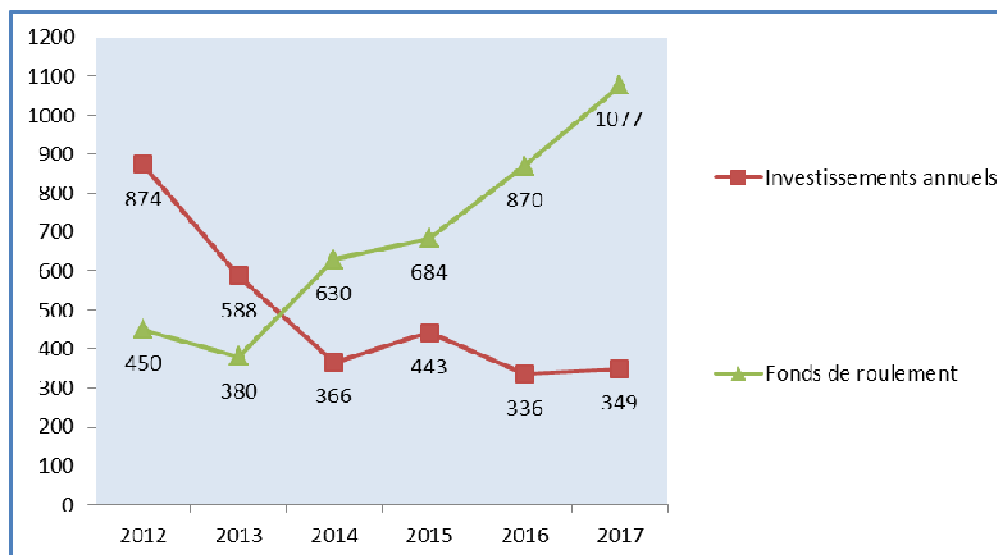
La **comparaison des ratios financiers par habitant** de la commune d'Ebersheim et des ratios financiers moyens des communes de 2 000 à 3 500 habitants démontre une gestion rigoureuse avec des recettes nettement inférieures à la moyenne constatée. Grâce à cette gestion rigoureuse, la capacité d'autofinancement est proche de la moyenne permettant de financer nos projets d'investissement.

Evolution de la **section de fonctionnement** (tableau ci-dessous en milliers d'euros)



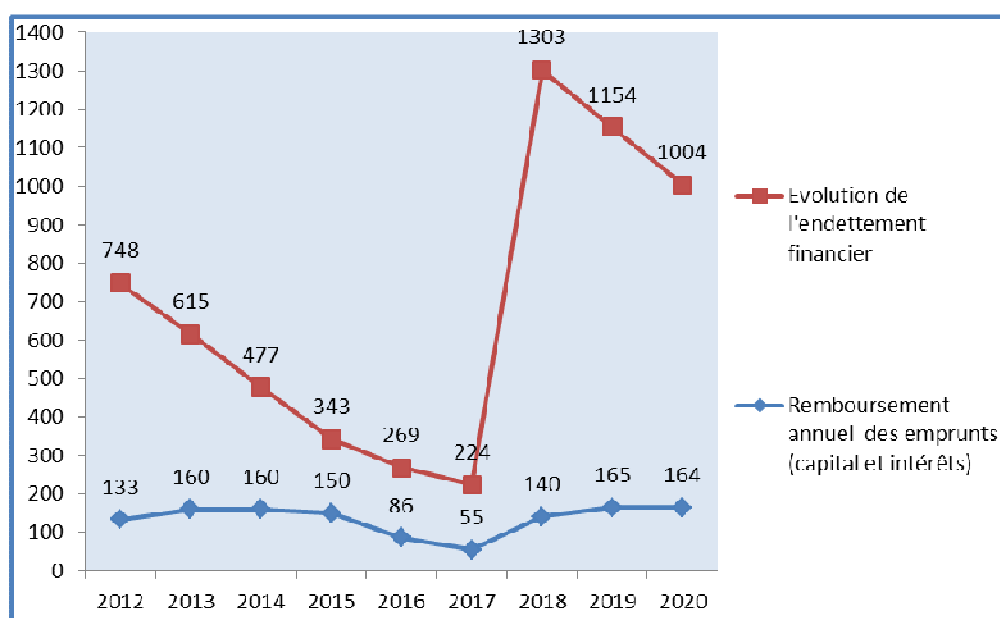
Après une baisse importante des recettes de fonctionnement, en 2016, l'augmentation de plus de 3% conjuguée à une maîtrise des dépenses de fonctionnement (hausse limitée à 2%) permet de dégager un résultat de fonctionnement en hausse de plus de 5%.

Evolution de la **section d'investissement** (tableau ci-dessous en milliers d'euros)



Depuis quelques années, nous avons volontairement réduit les dépenses d'investissement dans le but de se constituer un fonds de roulement nécessaire au financement du projet d'extension/rénovation de l'école élémentaire.

Evolution de l'**endettement financier de la commune** (tableau ci-dessous en milliers d'euros)



Notre endettement financier (crédits en cours) a fortement baissé depuis quelques années (moins de 100€ de dette par habitant à fin 2017). Cette situation nous a permis de dégager des marges de manœuvre pour le projet de l'école élémentaire. Le recours à l'emprunt limité à 1.2 m€ permet de contenir notre charge de remboursement annuelle au même niveau qu'en 2013-2014. La dette par habitant qui passera à environ 570 € à fin 2018 reste dans la moyenne des communes de taille identique.

BUDGET 2018

Le **budget primitif** autorisant les opérations de recettes et dépenses pour l'année en cours a été voté en séance du conseil municipal de mars 2018

Le budget 2018 est construit dans la continuité du budget 2017 et des budgets précédents, conformément aux principes d'une gestion rigoureuse et volontaire en vigueur.

Ainsi, tout comme les budgets précédents, celui de 2018 s'articule autour des grandes lignes suivantes :

- Maîtriser des dépenses et optimiser des recettes de fonctionnement ;
- Dégager un autofinancement conséquent qui permet de financer une part substantielle des dépenses d'investissement ;
- Maintenir la modération fiscale avec un gel des taux pour la **16ème année consécutive** ;
- Poursuivre la politique d'investissement, permettant à la commune d'offrir un lieu d'apprentissage modernisé et unique à ses élèves, tout en poursuivant l'entretien des voiries et des autres bâtiments municipaux.

Les principales recettes de fonctionnement proviennent des taxes et impôts locaux. Malgré un gel des taux pour la 16^{ème} année consécutive, les recettes liées aux impôts et taxes devraient progresser.

Cette hausse permet de compenser la baisse des dotations de l'état qui fort heureusement devraient diminuer moins que les années précédentes.

Chapitre		Budget 2017	Budget 2018
13	Atténuation de charges	20 000 €	10 000 €
70	Produits des services, domaines	35 047 €	36 000 €
73	Impôts et taxes	722 700 €	776 424 €
74	Dotations et participations	406 200 €	400 000 €
75	Autres Pr Gestion courante	10 000 €	10 000 €
76	Produits financiers	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	5 500 €	11 000 €
	Résultat reporté	156 253 €	106 575 €
	TOTAUX	1 355 700 €	1 350 000 €

Zoom sur les taxes directes locales

Malgré la baisse des dotations de l'Etat entraînant une diminution de notre capacité d'autofinancement et le lancement du projet de restructuration/extension de l'école, nous avons décidé de maintenir les taux des différentes taxes locales pour 2018.

	Produits 2017	Taux	Produits 2018 Estimation
Taxe d'habitation	377 519 €	14,90%	387 549 €
Taxe foncière Bâti	218 599 €	12,89 %	224 544 €
Taxe foncière Non bâti	63 009 €	50,74%	63 577 €
Cotisation Foncière Entreprises	48 105 €	16,17%	51 744 €
TOTAL	707 233€		727 414 €

Les dépenses de fonctionnement

Afin de couvrir les charges financières du nouvel emprunt souscrit pour le projet Ecole, la commune a poursuivi sa politique de maîtrise des charges.

Ainsi les charges à caractère général sont stables et les charges de personnel diminuent suite à la réorganisation des services administratifs.

Chapitre		Budget 2017	Budget 2018
Total 11	Caractère général	338 000 €	340 000 €
Total 12	Charges de personnel	477 000 €	470 000 €
Total 14	Atténuation des produits	153 000 €	160 000 €
Total 65	Charges de gestion courante	115 200 €	110 000 €
Total 66	Charges financières	20 300 €	28 000 €
Total 67	Charges exceptionnelles	2 200 €	2 000 €
Total 22	Dépenses imprévues	35 000 €	35 000 €
Total 68	Amortissement	5 000 €	0 €
Section inv	Sections investissement	210 000 €	205 000 €
	TOTAUX	1 355 700 €	1 350 000 €

Les dépenses d'investissement

Le budget d'investissement des dépenses de plus de 3 millions d'euros incluant le projet de l'école dans sa totalité. Ce projet initié en 2017, devrait s'achever au premier semestre 2019.

Chapitre	Dépenses d'investissement	Restes à réaliser	Proposition 2018	Total 2018
20	Immobilisations incorporelles	194 944,11 €	62 055,89 €	257 000, 00€
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	15 000,00 €	278 443,35€	293 443,35 €
23	Immobilisations en cours	2 324 039,65 €	355 960,35 €	2 680 000,00 €
16	Emprunt (R capital)	0,00 €	260 000,00 €	260 000,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 533 983,76 €	972 459,59 €	3 506 443,35 €
41	Opérations patrimoniales	0,00 €	260 000,00 €	260 000,00 €
	TOTAUX	2 533 983,76 €	1 232 459,59 €	3 766 443,35 €

Les recettes d'investissement

Le budget intègre le recours à l'emprunt à 1,2 millions d'euros (hors financement relais de la TVA). Le financement du projet Ecole sera complété par des subventions (Etat, Département,...) et un autofinancement provenant de notre fonds de roulement.

Chapitre		Restes à réaliser	Proposition 2018	Total 2018
10	Dotations, fonds et réserves	0,00 €	530 000,00 €	530 000,00 €
13	Subventions	0,00 €	700 312,00 €	700 312,00 €
16	Emprunt	0,00 €	1 600 000,00 €	1 600 000,00 €
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00 €	2 830 31200 €	2 830 312,00 €
21-40	Opérations d'ordres entre sections	0,00 €	205 000,00 €	205 000,00 €
41	Opérations patrimoniales	0,00 €	260 000,00 €	260 000,00 €
	TOTAL RECETTES D'ORDRES	0,00 €	465 000,00 €	465 000,00 €
	Excédent d'investissement	0,00 €	471 131,35 €	471 131,35 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	3 766 443,35 €	3 766 443,35 €

CHANTIER DE LA NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE

La construction de la nouvelle école élémentaire se poursuit. Vous pouvez voir ci-dessous quelques photographies du chantier. La réception du nouveau bâtiment est prévue pour 2019.

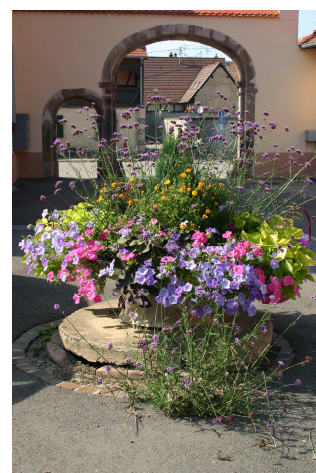


Nous rappelons à l'ensemble des habitants que l'accès au chantier est formellement interdit. Nous prions également les riverains de bien vouloir nous excuser pour la gêne que peut occasionner le chantier.

DATES A RETENIR

dimanche 29 juillet 2018 : Passage du jury des Maisons Fleuries

mardi 31 juillet et mardi 21 août 2018 : Sorties touristiques, rendez-vous à 17h Place de la mairie.



PAROISSE'S EN FETE

Le Conseil de Fabrique avec le soutien de tous les bénévoles,
a le plaisir de vous inviter à

Paroisse's en fête à Ebersheim
le Dimanche le 10 juin 2018
au Centre Socioculturel Ignace HEINRICH

10h00 : Grand-Messe à l'église paroissiale
11h30 : Apéritif-Concert par l'Union Musicale d'Ebersmunster
12h30 : Repas Pot-au-feu sur réservation

Animation « Magie et Sculpture de Ballons »

Chants par « les Petits Céciliens »

Expositions :

Atelier « Bleu des Toiles ® »

« Inspirations créatives »

« 2018 : 250^{ème} ANNIVERSAIRE de notre église »
Tombola & Pâtisseries

MENU 22€ : Potage aux quenelles, Pot-au-feu garni, Dessert glacé, Café

MENU enfant 6€ : Spagh'Bolo, Dessert glacé

INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS jusqu'au 28 mai, en soirée auprès de Régine & Bruno FREY
(talon réponse à télécharger sur www.ebersheim.fr)

6, rue du Sanglier – 67600 EBERSHEIM Tél. 03.88.85.70.71

BRULAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VERTS

Une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé

Cette pratique est interdite. En effet, au-delà des possibles troubles de voisinage (odeurs, fumée) et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants en quantités importantes, dont des particules qui véhiculent des composés cancérigènes.

Le saviez-vous ?

- Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre rejette autant de polluants qu'un parcours de 18 000 km avec une voiture essence ou 6 000 km avec une voiture diesel.
- Brûler ses végétaux produit jusqu'à 900 fois plus de particules fines qu'un trajet de 20 km jusqu'à la déchèterie.
- Une contravention de 450€ peut être dressée à un particulier qui brûle ses déchets verts (article 131-13 du nouveau code pénal).



Les bonnes alternatives pour vous et votre jardin

Privilégions des solutions alternatives comme le compostage, le broyage et le paillage. Avec le compostage, éliminez les tontes de pelouse et le feuillage. Avec le broyage de vos petits et gros branchages vous disposerez de paillage pour vous faciliter la vie au jardin. Cela vous évitera des allers-retours fastidieux en déchèterie, qui reste la solution de dernier recours pour ne pas brûler vos déchets verts.

Retrouvez toutes les astuces du SMICTOM sur www.smictom-alsacecentrale.fr

L'ART MODERNE S'INVITE A L'ECOLE ELEMENTAIRE



N°1 – Mathéo Halter



N°2 – Martin Robert



N°3 – Nathan Armbruster



N°3 – Florine Bazin



N°3 – Ninon Gigueux

Les élèves de CM2 de la classe de Madame Girardot ont été initiés depuis début d'année à l'art moderne via des moments de découvertes et d'échanges notamment lors de visites au FRAC Alsace de Sélestat et aux Ateliers de la Seigneurie d'Andlau.

Ils se sont eux-mêmes essayés à cet art d'aujourd'hui qui joue avec les matières, les couleurs, les dimensions, l'abstrait et ont habillé la façade de l'école des filles selon leur sensibilité.

Après un vote à l'aveugle, nous pouvons vous dévoiler les productions des lauréats. Les autres œuvres sont visibles dans les couloirs de l'école.

Bravo aux artistes en herbe qui ont su mettre en valeur cette école qui ne sera bientôt plus la leur ni celle d'autres écoliers d'ailleurs après la fin du projet de construction de la nouvelle école !

Mme Girardot et ses élèves

ACTUALITES DE L'ECOLE MATERNELLE

Spectacle de Noël

En décembre, les élèves de l'école maternelle ont assisté au spectacle « Le Noël enchanté du Yé-tou ». Il s'agit de l'histoire de deux frères, Tom et Axel, qui, par erreur, ont envoyé un devoir de classe au lieu de leur lettre au Père Noël. Les enfants ont suivi les aventures des deux garçons pour retrouver cette fameuse lettre et pour retrouver tous les cadeaux de Noël qui ont malencontreusement disparu. Ils ont rencontré le lutin Cyprien ainsi que le curieux personnage du Yétou .

Ce spectacle audiovisuel et interactif a beaucoup plu aux enfants car ils ont eu la possibilité d'y prendre part en aidant les personnages.



Sortie au Haut-Koenigsbourg

En ce début de l'an 2018, les princesses et chevaliers de l'école ont bravé le froid et la pluie pour partir à l'assaut du Château du Haut-Koenigsbourg. Accueillis par d'étranges personnages, les enfants ont visité et découvert un lieu magnifique. Les moyens et les grands ont participé à des ateliers pour apprendre à construire et défendre un château.

Carnaval à l'école maternelle:

Mardi le 13 février 2018, tous les enfants sont venus déguisés à l'école. C'était très amusant ! Nous avons défilé en musique dans la salle de jeu. Les princesses et les super héros étaient nombreux ! Bravo pour tous les beaux costumes et merci aux parents pour les fameux beignets. Les enfants se sont régelés.

Sortie à l'écomusée

Début avril, nous sommes allés à l'écomusée. Comme nous étions en train de travailler sur l'histoire des 3 petits cochons, nous sommes allés voir comment étaient construites les maisons alsaciennes.

Nous avons appris à faire du torchis ; pour cela il faut de l'argile, de la paille et de l'eau.

Nous avons également pu voir des animaux et certains ont eu la chance de faire un tour en barque ou en charrette ! C'était vraiment une chouette journée !!

La kermesse de l'école maternelle aura lieu le vendredi 15 juin à 17H à la salle polyvalente.



LES ECOCITOYENS D'EBERSHEIM : OSTERPUTZ 2018

Comme l'an dernier, les écocitoyens d'Ebersheim ont souhaité organiser un Osterputz, ou nettoyage de printemps de la commune. Celui-ci a donc eu lieu le samedi 28 avril.

En tout, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées devant la grange dîmière. Tous les âges étaient représentés, de 3 à 70 ans ! A noter la présence de plusieurs familles avec des enfants parfois jeunes, d'un groupe d'adolescents d'Ebersheim accompagnés d'animateurs de la Communauté de communes de Sélestat, ainsi que d'une équipe de pêcheurs de l'AAPPMA.

Une fois répartis en 4 groupes et équipés de gants et de sacs poubelles, les participants se sont mis en route de bon train, chacun sur son circuit. Ainsi les axes principaux du village ont tous été passés en revue.

Et qu'ont-ils trouvés ? Un peu de tout, canettes, emballages, bouteilles...

Les grands « vainqueurs » si l'on peut dire ainsi : les mégots, trouvés en quantités impressionnantes. Amis fumeurs, ne jetez pas vos mégots par terre, ils mettent 2 ans au mieux à se dégrader et les substances qu'ils contiennent sont nocives pour l'environnement.

Plus insolite : plusieurs boules de Noël, des tickets de caisses de paris sportifs, un tas composé de nombreuses télécommandes et de jouets cassés, un enjoliveur, du carrelage, et le grand gagnant du prix de l'originalité : des têtes à coiffer !



Parmi les endroits les plus sales : les axes routiers d'entrées du village, mais aussi malheureusement la forêt. Il est dommage de constater que certains préfèrent mettre leurs débris dans un fossé ou dans la forêt plutôt que dans une poubelle, et cela gâche la promenade lorsqu'on constate la présence de tous ces débris sur les rebords de la route ou du sentier.

Les déchets ainsi ramassés ont été placés dans des sacs poubelles bleus « spécial Osterputz » fournis par le SMICTOM, et entassés dans la remorque du tracteur de Benoit Heinrich qui a sillonné la commune et ses alentours toute la matinée pour récupérer le produit de cette récolte.



Les écocitoyens remercient la mairie et les ouvriers communaux pour leur soutien, la boulangerie « Au cœur des saveurs » pour les brioches, Benoit Heinrich pour la conduite du tracteur, les pêcheurs, les familles, les jeunes, les moins jeunes, enfin bref, tous les participants pour leur bonne volonté et leur motivation !

Grâce à vous le village et la nature qui l'environne sont plus propres et plus beaux !
A bientôt pour de nouvelles actions écocitoyennes !

Marie ADAM

Présidente des écocitoyens d'Ebersheim
sur facebook : Les éco-citoyens d'Ebersheim
par mail : ecocitoyens.ebersheim@gmail.com

CLUB DES JOYEUX PINSONS

A temps, De tout temps, De temps en temps, En temps et lieu, Avec le temps, Entre temps.

Je n'ai pas le temps, Donne moi du temps, Chaque chose en son temps.

Bref, nous n'avons jamais le temps, De nous retrouver comme dans le temps.....

AU BON VIEUX TEMPS !!!

Comme tous les ans, les Joyeux Pinsons se sont retrouvés en janvier autour d'une bonne galette, en se souhaitant une bonne année 2018.

Et nous voilà en février pour notre assemblée générale, en présence de Monsieur Michel WIRA Maire d'Ebersheim et de son adjoint Monsieur Claude HEINRICH .

Le bilan des activités 2017 ainsi que le bilan financier nous ont été présentés par notre secrétaire Béatrice et notre trésorier Guy.

Après l'organisation du thé dansant début mars, nous nous sommes retrouvés quelques jours plus tard à la ferme Fritsch.

En avril, les amateurs de jeux ont participé à notre traditionnel loto doté de nombreux lots.

Prochaines rencontres :

- Le 17 mai pour une sortie à Sabach,
- Le 14 juin pour le pique-nique.

Après la pause estivale nous nous retrouverons le 6 septembre pour notre réunion de rentrée, *comme au bon vieux temps.*

A tous les jeunes retraités et plus anciens, si vous avez envie de passer un bon moment ensemble en toute convivialité, n'hésitez pas à rejoindre notre club.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au Président, René HAUSS (tél : 03.88.85.74.15) à SPITZ Gérard (tél : 03.88.85.70.54) ou Béatrice LORBER (tél : 03.88.85.73.13)



L'équipe de rédaction

90 ans de Monsieur ROHMER Pierre

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'EBERSHEIM — SPORT SANTÉ



Ensemble, nous construisons la Fédération de demain.

L'organisation fédérale nationale a été modifiée :

Impactés par la refonte des grandes régions de France, les Comités Régionaux ont travaillé en 2016 et 2017 pour mener à bien les chantiers de rapprochement.

Les comités régionaux (COREG) sont regroupés en 13 régions et l'Alsace fait partie du Grand Est.

Nos comités départementaux (CODEP) restent le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

Le baromètre Sport Santé 2018 a été réalisé sur un échantillon de 2002 personnes dont voici les résultats :

32% pratiquent une activité physique ou sportive régulière.

29% se réservent de vrais moments de détente.

25% passent plus de temps avec les amis et la famille.

23% ont un sommeil plus régulier.

21% s'alimentent de façon équilibrée.

Les membres de la SGVE ont été très assidus :

Lundi matin : GYM pour tous avec Lucienne MOSSMANN.

Jeudi soir : GYM énergie pour tous puis COCKTAIL FITNESS en 2^{ème} heure avec Alexandra WITT.

Les deux animatrices innovent et diversifient les séances afin de travailler l'ensemble du corps et des capacités fonctionnelles.

Avec fierté, elles ont constaté la progression de tous les membres qui évoluent chacun à leur niveau.

La formidable saison 2017-2018 se terminera bientôt et nous vous remercions de votre fidélité.

TENNIS CLUB EBERSHEIM

La saison tennistique commence le 1^{er} octobre et dès le mois de décembre le championnat par équipe en salle. Le club a engagé 2 équipes masculines en championnat inter-départemental.

L'équipe masculine du tennis club d'Ebersheim composée de Willm Julien, Napolitano Giacomo, Gredinar Fabien, Kornmann Florent, et Mangold Manuel était engagé dans le championnat départemental d'hiver en division 3 avec la ferme intention de jouer les premiers rôles.

Après une première rencontre perdue de justesse 3-2 sur les courts couverts du SR Colmar, l'équipe a enchaîné 4 victoires d'affilés pour terminer à la première place de sa poule et assurer la montée en division 2.

Il ne restait donc plus qu'à faire le meilleur parcours en phase finale et malgré une belle résistance, l'équipe du capitaine Napolitano Giacomo a dû reconnaître la supériorité de l'équipe de Reichstett et s'est inclinée logiquement 4-0 en quart de final.

L'équipe 2 sans grande expérience à ce niveau de compétition a perdu toutes les rencontres mais a acquis beaucoup d'expérience et s'est forgé un bel esprit d'équipe. Charly le capitaine, Julien, Jérôme, Yannick et Manu sauront se surpasser pour représenter fièrement les couleurs du club.

Place maintenant au championnat d'été qui débutera sur les courts extérieurs du TC Ebersheim le 8 mai contre le TC Plobsheim. L'équipe championne d'Alsace l'année dernière, promue en Pré-régional I va essayer de tirer son épingle du jeu.

Pour préparer ce championnat d'été, une journée des corvées était nécessaire pour rendre les terrains praticables et accueillir les équipes dignement. cela devient problématique vu l'usure des terrains.

Avec le renfort du nouvel entraîneur Julien Willm et les résultats probants de tous les joueurs masculins du TC Ebersheim le président Germain Goerger peut rester très confiant sur le maintien de son équipe dans cette division.

Une équipe féminine est également engagée dans le championnat départemental en division 3 composée de Weiss Amandine, Schaetzle Sarah, Kempf Yvana, Kempf Lison, et Meyer Aude commencera son championnat sur les courts du TC Westhouse le 5 mai et leur nouvel entraîneur Julien Willm compte sur elles pour effectuer le meilleur parcours dans ce championnat.

Le traditionnel tournoi open du TC Ebersheim se déroulera cette année du 27 juillet au 12 août 2018.

Les rencontres se dérouleront en semaine à partir de 18h et les week-ends de 9h30 à 20h.

Venez nombreux encourager les joueurs locaux et passer un agréable moment dans un magnifique cadre naturel proche du sentier de la goutte d'eau.

L'école de tennis du TCE :

L'école de tennis se compose de 28 jeunes, 11 filles pour 17 garçons.

Le plus jeune en début de saison avait 4 ans et la plus âgée a 17 ans dans la section ados.

Chronologiquement nous avons :

2 groupes violet (qui étaient blancs en début de saison)

Le plus jeune en début de saison avait 4 ans et la plus âgée à 17 ans dans la section ados.

2 groupes rouge

1 groupe orange

1 groupe d'ados en grand format (comme les adultes)

Le mardi nous avons les ados, qui jouent 1h30 (18H30-20H)

Le mercredi nous avons les 2 groupes violet et rouge, qui font chacun 1 heure de tennis. (14H30-19H)

Le vendredi nous avons le groupe orange qui joue 1h30 également (16H30-18h)

Depuis ma reprise de l'école de tennis, je tente de suivre les consignes de la fédération, pour les faire évoluer en format couleur, afin de leur apprendre les meilleures bases.

Nous avons avec le club acheté différentes balles et du matériel pour que tout soit au mieux pour les enfants et le plus ludique possible. Des stages on également pu faire développer au mieux les enfants le tout dans une ambiance conviviale.

Nous avons encore de la place pour accueillir des nouveaux ou des anciens qui voudraient retenter l'aventure, des créneaux autres que ceux aujourd'hui en place pourraient être envisagés si cela est faisable.

Une journée d'essai est possible pour chaque enfant le désirant, donc n'hésitez pas à nous envoyer vos enfants ou vos ados, qui sait, le futur Federer n'est peut-être pas loin. Le matériel pour les essais est mis à disposition.

Pour nous contacter :

TEL: 06.47.15.72.75

MAIL : willmjulien@gmail.com



SPORT CLUB EBERSHEIM — LE FOOT C'EST À EBERSHEIM !!!

Voici le temps des Fêtes et Manifestations organisées par le club, dont l'apothéose : notre **Marche Gourmande** le Dimanche 24 Juin : nous comptons sur votre présence à tous ! Nous serons tous très heureux de vous y accueillir.

Les NEWS des JEUNES :

Beaucoup de bons résultats et de travail depuis le début de saison ! il est à noter qu'une soirée de fin de saison est d'ores et déjà prévue le Vendredi 29 Juin pour les jeunes et leurs familles.

La saison 2018/2019 est en cours de préparation : tous les enfants nés à partir de 2013 peuvent rejoindre notre club pour pratiquer le football dès la rentrée prochaine. N'hésitez pas à contacter : Patrice Guntz – tél : 06 74 59 94 26 pour toute question ou autre.

Toutes les personnes souhaitant devenir dirigeant ou entraîneur afin d'encadrer nos jeunes sont également les bienvenus. Et surtout venez nombreux les encourager le samedi après-midi au stade !

Un grand merci à la commune toujours à l'écoute, ainsi qu'à Claude toujours disponible !

Et enfin MERCI à vous tous qui soutenez nos équipes et participez à nos manifestations !!



Pour le Comité :
Véronique Mettemberg
Secrétaire SCE

BIBLIOTHEQUE

LE CONTE DU MARDI
mardi 5 juin à 15h45.
Drôles d'histoires...

UN PETIT COIN DE PARAPLUIE
vendredi 8 juin 2018 à 20h.

Au 18 rue du Printemps, il y a un immeuble jaune taché de gris. C'est là que vivent Aimée, 90 ans, avec son chat Edgard, et Georges le jeune voisin de palier. Tout les oppose et les sépare. Ils n'ont en commun que leur mur mitoyen. Chacun chez soi, chacun pour soi et pourtant... Il suffirait d'un petit coin de parapluie pour les emmener au paradis ! Spectacle écrit et joué par Muriel Tholozan – Cie l'Arbre sur la Main.

Pour tout public à partir de 14 ans. Durée 1h.



ANNIVERSAIRES 1ER SEMESTRE 2018

- JANVIER -

02.01.1936 - WALTZ Ernest
 08.01.1931 - WEISS veuve KEMPF Adrienne
 10.01.1931 - RIVAT Joseph
 11.01.1938 - HEINRICH Armand
 11.01.1935 - ROHMER Emile
 12.01.1934 - FREY épouse SCHLATTER Fernande
 17.01.1925 - KIENTZ veuve BILGER Suzanne
 24.01.1936 - WALSPURGER Jean-Pierre
 25.01.1935 - HEINRICH François
 29.01.1933 - MEYER veuve GREDY Jeanne
 31.01.1938 - KEMPF Virgile
 31.01.1928 - WEISS Wendelin

- FEVRIER -

01.02.1933 - SEILLER veuve COELSCH Germaine
 04.02.1938 - WEBER Germain
 06.02.1932 - KEMPF Camille
 09.02.1938 - HEINRICH épouse ROHMER M. Thérèse
 13.02.1932 - WALSPURGER épouse EGELE Adrienne
 13.02.1932 - SCHMITT épouse MULLER Marie Thérèse
 15.02.1938 - LORBER Benoît
 16.02.1938 - HINTERLANG Paul
 18.02.1931 - KEMPF Joseph
 19.02.1928 - ROHMER Pierre
 20.02.1937 - BECK veuve FAESSEL Germaine
 22.02.1938 - HEINRICH veuve HAHN Adrienne
 27.02.1929 - LORBER épouse ROHMER Irène
 28.02.1935 - MENEGHETTI Jean-Jacques

- MARS -

02.03.1938 - RAPP épouse LORBER Gabrielle
 06.03.1937 - HEINRICH Annette
 06.03.1926 - MULLER Eugène
 13.03.1936 - EPP veuve MANNHART Lucienne
 13.03.1937 - HAUSS René
 14.03.1931 - WIRA Joseph
 22.03.1930 - PISIU Séraphin
 22.03.1924 - ZIMMERMANN veuve HENRARD
 Marie-Antoinette
 23.03.1934 - WALTER Roger
 28.03.1934 - ROHMER Bernard
 29.03.1933 - KEMPF épouse SAAS Irma
 30.03.1928 - LORBER épouse ISSELE Germaine

- AVRIL -

01.04.1934 - LORBER veuve SCHLATTER Germaine
 02.04.1934 - GASPARD veuve GIANELLA Ginette
 03.04.1932 - LAEMMEL veuve VIOLLAND Aline
 03.04.1938 - LEININGER épouse UHL Léonie
 06.04.1938 - LORBER Jacques
 10.04.1930 - MEYER Lucien
 12.04.1934 - ZANDER veuve COUDERC Jeanne
 15.04.1928 - ISSELE Jean
 15.04.1934 - LEININGER épouse HEINRICH Rose
 16.04.1933 - MULLER Florent
 21.04.1923 - BIEHLMANN veuve KIRCHER M. Louise
 21.04.1928 - FREY veuve BILGER Céline
 22.04.1937 - JEHL Lucien
 22.04.1935 - ROSU Antonio
 28.04.1932 - LORBER Roger
 28.04.1930 - LOUIS veuve GERARD Georgette
 28.04.1938 - MEYER épouse LAEMMEL Denise

- MAI -

04.05.1922 - FREY veuve KIENTZ Jeanne
 05.05.1927 - HEINRICH veuve FREY Léontine
 05.05.1928 - ROHMER Florent
 05.05.1931 - ROHMER épouse WEISS Marie Elise
 08.05.1937 - SEILLER Philippe
 22.05.1936 - HUSS Fernand
 23.05.1935 - BAUMEYER Robert
 25.05.1938 - COELSCH Albert
 25.05.1933 - KIRSTETTER veuve SCHOEPP Adrienne
 25.05.1938 - LORBER Xavier

- JUIN -

01.06.1923 - HEINRICH veuve KEMPF Marthe
 04.06.1936 - MOUILLÉ Francis
 10.06.1936 - KLEIN épouse HEINRICH Nicole
 11.06.1938 - HEINRICH épouse ROHMER Angélique
 13.06.1936 - PETER Charles
 13.06.1932 - PFISTER veuve UNTERSTOCK Emilie
 14.06.1930 - HEINRICH Jean
 14.06.1938 - RENAUT Monique
 16.06.1934 - EGELE Edouard
 23.06.1935 - JEHL épouse HEINRICH Jeanne
 24.06.1934 - LAEMMEL Jean



~NAISSANCES~

19 novembre 2017 : Louise CEDOLIN
de Jérémy CEDOLIN et Floriane CHANEL

10 janvier 2018 : Anaé SCHILLINGER
de Vincent SCHILLINGER et Aline ANIDO

25 mars 2018 : Eliana LAURIA
de Jonathan LAURIA et Céline VANDAMME

05 avril 2018 : Valentin MILLOT
de Florian MILLOT et Pauline DIETSCH

20 avril 2018 : Alec MAHON
de Davy MAHON et Myriam BISCHOFF

12 mai 2018 : Lena SCHRUTT
de Nicolas SCHRUTT et Déborah DI STEFANO

14 mai 2018 : Lysandre GUIGNIER BARBOSA
de Laurent GUIGNIER et Gwladys BARBOSA

~DÉCÈS~

26 décembre 2017 : Joseph WALSPURGER

26 décembre 2017 : Eugénie SEILLER
née CONRATH

12 avril 2018 : Madeleine LOOS
née SCHLATTER

28 avril 2018 : Elise OCHS
née VOEGELE

28 avril 2018 : Alphonsine WEISS
née HEINRICH

5 mai 2018 : Marcelle HAUSS
née HEINRICH

~NOCES D'OR 2018~

André HINTERLANG
Simone HEINRICH
Mariés le 24.02.1968

François HEINRICH
Nicole KLEIN
Mariés le 24.02.1968

Xavier LORBER
Lucille HAAG
Mariés le 25.04.1968

Albert SIEGEL
Ginette HEPP
Mariés le 19.07.1968

Giacomo CHESSA
Marie Joséphine MEYER
Mariés le 25.07.1968

Roland LOOS
Concettina ZUCCALA
Mariés le 26.12.1968

Edouard WALTER
Paulette LOOS
Mariés le 26.12.1968

~NOCES DE DIAMANT 2018~

Edouard EGELE
Adrienne WALSPURGER
Mariés le 05.04.1958

Albert COELSCH
Fernande FRIEDRICH
Mariés le 09.05.1958

Robert BAUMEYER
Christiane RAUSCHER
Mariés le 19.09.1958

Antonio ROSU
Angelina LOI
Mariés le 05.11.1958

Roger LORBER
Solange SCHWOERER
Mariés le 26.12.1958

AGENDA

JUIN

Mardi 5	Bibliothèque	Le conte du mardi	Bibliothèque
Vendredi 8	Bibliothèque	Un petit coin de parapluie	Bibliothèque
Dimanche 10	Conseil de fabrique	Paroisse's en Fête	Salle Polyvalente
Jeudi 14	Joyeux Pinsons	Pique-nique	Salle Polyvalente
Dimanche 24	SCE	Marche gourmande	Club-house SCE

JUILLET

Vendredi 13	Sapeurs Pompiers	Bal sous les lampions	Caserne des Pompiers
-------------	------------------	-----------------------	----------------------

AOÛT

Vendredi 17	Donneurs de Sang	Don du Sang	Salle Polyvalente
-------------	------------------	-------------	-------------------

SEPTEMBRE

Dimanche 02	A.A.P.P.M.A.	Pêche inter sociétés	Étang de Pêche
Jeudi 06	Joyeux Pinsons	Réunion de rentrée	Salle Polyvalente
Dimanche 09	CCAS	Balade pour Tous	Grange d'îmière
Dimanche 09	A.A.P.P.M.A.	Pêche sportive	Étang de Pêche
Samedi 22	Foyer Saint Martin	Collecte de papier	Foyer Saint Martin
Dimanche 23	Donneurs de sang	Bourse aux vêtements	Salle polyvalente
Dimanche 30	A.A.P.P.M.A.	Pêche sportive	Étang de Pêche

OCTOBRE

Samedi 06	A.A.P.P.M.A.	Dîner dansant Willerthaler	Étang de Pêche
Jeudi 04	Joyeux Pinsons	Vin nouveau	Salle polyvalente

NOVEMBRE

Samedi 03	TCE	Couscous	Salle polyvalente
Jeudi 08	Joyeux Pinsons	Repas Choucroute	Salle polyvalente
Dimanche 11	Comité des fêtes	Célébration du 100ème anniversaire de la fin de la 1ère guerre mondiale	Salle polyvalente

DECEMBRE

Jeudi 06	Joyeux Pinsons	Fête de la Saint Nicolas	Salle Polyvalente
Dimanche 16	Commune	Noël des Séniors	Salle Polyvalente
Dimanche 23	Comité des fêtes	Pas de Noël sans conte	Place de la Mairie
Lundi 31	Chorale Sainte Cécile	Réveillon	Salle Polyvalente



LEGISLATION DEJECTIONS CANINES

Face à la recrudescence de plaintes concernant la présence de déjections canines, un petit rappel s'impose :

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).



CIVILITE - CIVISME - SOLIDARITE

L'Eté est la saison par excellence des rencontres et soirées conviviales dans les jardins ou sur les terrasses. Le risque latent de conflits de voisinage est accru du fait de comportements parfois bruyants. Respectons les heures de tranquillité pour le confort de tous.

Un appel aux jeunes fréquentant les places publiques et les abris-bus. Ces lieux sont à la disposition de tous mais obéissent aux mêmes règles de respect.

Le bien vivre ensemble impose que chacun adopte un comportement citoyen c'est-à-dire soit préoccupé pas seulement par l'intérêt immédiat et personnel mais également par celui du groupe auquel nous appartenons, ici en l'occurrence notre commune. L'harmonie qui en découlera profitera à tous.

Les tâches des ouvriers communaux sont lourdement impactées par le ramassage régulier de déchets dans des endroits souvent pourvus de poubelles de même que par la remise en état suite à dégradation des installations publiques.

Civilité, civisme et solidarité sont trois valeurs qui semblent essentielles. Elles ne sont soumises à aucune autorisation préalable et ne nécessitent aucune enveloppe budgétaire. Alors ne nous privons pas d'en user et d'en abuser !

Pour des informations plus complètes sur la vie de la Commune, n'hésitez pas à consulter le site www.ebersheim.fr

**La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h à 12h,
ainsi que le lundi de 17h à 18h et le mercredi de 14h à 18h.**

Pour nous joindre par téléphone, composez le 03.88.85.72.11.